

PAROLE
AUX ÉLUS

Elus de la majorité

Les collectivités locales sacrifiées sur l'autel de l'austérité budgétaire

La présentation du projet de loi de finances (PLF) 2025, actuellement en débat au Parlement, laisse présager de moments difficiles pour l'ensemble des collectivités locales, que ce soient les communes, les départements ou les régions. Dans un contexte de dérapage des finances publiques, à savoir un déficit public de 6.1 % en 2024 contre 4.4 % attendu — ce qui représente une dérive de près de 50 milliards d'euros et un endettement de plus de 3200 milliards d'euros ! — le nouveau gouvernement prescrit une potion amère de 60 milliards d'euros d'efforts dans l'objectif de ramener le déficit à 5 % du PIB en 2025. S'il est légitime de se demander comment expliquer cet écart, nous ne pouvons qu'attendre et laisser la commission d'enquête parlementaire faire la lumière sur les écarts des prévisions fiscales et budgétaires constatées en 2023 et 2024...

Incontestablement, ce plan d'économie réparti en une baisse des dépenses de 40 milliards d'euros et des recettes supplémentaires d'un montant de 20 milliards, traduit l'incurie des derniers gouvernements qui ont laissé filer la dette publique qui atteint aujourd'hui des sommets.

Pour atteindre l'objectif fixé, cette réduction des dépenses sera portée par l'Etat à hauteur de 20 Mds d'euros, par la Sécurité Sociale pour 15 Mds d'euros et par les collectivités pour 5 Mds d'euros. Cela signifie donc, comble de l'ironie, que pour tenter d'enrayer ce dérapage le gouvernement Barnier sollicite les collectivités territoriales, alors que ces dernières, contrairement à l'Etat, sont soumises à une règle d'or : l'obligation de voter un budget de fonctionnement en équilibre, voire en excédent. En somme, c'est une nouvelle fois un effort important qui est demandé aux collectivités, auquel il est nécessaire, en sus des 5 Mds, d'ajouter la réduction du dispositif Fonds vert permettant d'accélérer la transition écologique dans les territoires (il passera de 2.5 Mds d'€ à 1 Md d'€), une augmentation de plus d'1 milliard d'euros au titre des cotisations employeurs et autres mesures... Au bas mot, l'ensemble de ces efforts cumulés représentent une enveloppe de 8.5 Mds à 9 Mds d'euros pour l'ensemble des collectivités, dont 50 % pour le bloc communal et intercommunal. Jamais l'Etat ne leur avait autant prélevé sur une année !

Dans un contexte où la demande de service public de proximité va croissant, les près de 9 Mds d'euros d'efforts demandés aux collectivités auront sans aucun doute un impact direct sur ces services. Et cette coupe drastique aura inévitablement des répercussions directes sur les services publics du quotidien : écoles, crèches, EHPAD, culture, aides aux associations... Sur notre territoire, au vu du contexte local et de la fermeture de la filière chimie d'EXXON, c'est indiscutablement la double peine pour notre ville et notre agglomération. Sans compter que toutes ces mesures auront deux effets majeurs : soit de diminuer l'investissement public local porté à 70 % par les collectivités, soit d'augmenter l'endettement local ce qui ce qui serait un comble quand l'objectif de cette politique est de réduire l'endettement public.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le sort des collectivités passe sous les fourches caudines des parlementaires et du gouvernement. Nous espérons que les débats permettront de revenir sur des mesures injustes pour les collectivités locales et leur population.

Lillebonne autrement

VOIX ROMAINE N°133

NOVEMBRE - DÉCEMBRE

